

RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
24 avril 2015

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

Etaient présents : MM. Jean-François BAEZA, Emmanuel BILLET, Michel BONIN, Denis BRUSA, Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean-Claude MARTEAU, Jean-François MICHEL, Evelyne PETIT, Hervé ROME, Daniel URBAIN, Nadine VILLERET

Excusés : Annie RENARD donne pouvoir à Evelyne PETIT, Hervé PARIS donne pouvoir à Michel BONIN et Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Emmanuel BILLET

Avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu du 31 mars 2015.

Objet de la délibération : adhésion Château Chalon à SICOPAL

Après avoir pris connaissance de la demande d'adhésion de la Commune de Château Chalon au SICOPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DONNE un avis favorable pour l'adhésion de la Commune de Château Chalon au SICOPAL

Objet de la délibération : P.D.I.P.R.

Sur proposition de Madame le Maire

Vu la Loi du 22 juillet 1983 et la circulaire du 30 août 1988 et le document élaboré par le Comité Départemental du Tourisme, en concertation avec les acteurs locaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 1 voix contre (Jean-François MICHEL) et 1 abstention (Guy JEANDOT)

DECLARE avoir pris connaissance des itinéraires de randonnée non motorisée et hors neige destinés à compléter le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) sur notre Commune.

Demande AU Conseil Général d'inscrire au Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées institué par la Loi, les chemins ruraux ou portions de chemins ruraux et les portions d'itinéraires traversant des terrains communaux ou sections correspondant aux nouveaux itinéraires et au relevé cadastral ci-dessous :

<u>N° tronçon</u>	<u>Section</u>	<u>n° des parcelles</u>
101	AX	30-40-41-42-43
104	AX	43-33

PREND ACTE qu'il s'engage ainsi :

1 – à conserver à ces chemins leur caractère public et ouvert et à en empêcher l'interruption par des clôtures non ouvrables

2 – à ne pas les aliéner

3 – à prévoir le remplacement des dits chemins en cas de modifications nécessaires (suppression, remembrement, cession, ...)

S'ENGAGE à vérifier auprès de son assureur que la Commune est couverte en responsabilité civile pour les activités de randonnées sur ses chemins.

AUTORISE le balisage, l'entretien et l'aménagement de l'itinéraire conformément à la Charte de Balisage en vigueur.

Objet de la délibération : maintien Maison retraite « En Chaudon »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
AFFIRME son attachement à un Service Public de Qualité, accessible à tous quelles que soient ses ressources financières,
AFFIRME son soutien à l'ensemble des résidents et du personnel de la Maison de Retraite en Chaudon,
SE PRONONCE pour le maintien de Service public de la Maison de Retraite En Chaudon.

Objet de la délibération : restauration vitraux par Entreprise TATRE

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération en date du 23 janvier 2015 sollicitant des subventions pour la restauration des vitraux de l'église,
Après avoir contacté 2 entreprises spécialisées – Atelier PAROT et Atelier TATRE ,
Vu le courrier de la DRAC de Franche Comté en date du 31 mars 2015 informant que l'opération est susceptible de bénéficier d'une subvention de 20% du montant HT des travaux
Après lecture des analyses différentes et peu comparables des 2 entreprises,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions (Nadine VILLERET et Jean-François BAEZA),
RETIENT le devis de restauration de M. Philippe TATRE de RYE pour un montant de 12 453.60 € HT
SOLLICITE l'aide de la DRAC, du Conseil Régional de Franche Comté et du Conseil Départemental sur la base de ce devis.

Objet de la délibération : questions diverses

Conseil Communautaire : Madame le Maire informe le Conseil que suite à la démission du Maire de Sellière la composition du Conseil Communautaire est modifiée et redevient conforme à la Loi soit 6 délégués de moins dont un pour Ruffey. De ce fait, Emmanuel BILLET ne pourra plus siéger mais conserve sa place à la commission tourisme.

Terreau : Mme le Maire informe le Conseil que la Sarl Vert Energie 39 a fait don de 1.5 tonnes de compost végétal pour les plantations de la commune et remercie l'entreprise Ruffey-sienne

Personnel : le conseil est informé que l'employé communal fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2015. Celui-ci ne sera pas remplacé dans un premier temps puisqu'une convention d'un an, reconductible en cas de satisfaction, sera signée avec la Communauté de Communes pour qu'un des 2 agents intercommunaux soit affecté à Ruffey en dehors des périodes de fauchage.

Plantations : Jean-François BAEZA avec l'aide de Thierry et Serge ont aménagé le rond-point : vigne, prairie fleurie et tournesol
Le Conseil est d'accord pour semer de la prairie fleurie sur les deux triangles en haut de la Mairie. Une solution sera trouvée pour préparer le terrain.
Le Conseil envisage également de procéder de même l'an prochain le long du mur du parc du Presbytère.

Contrat d'apprentissage : une demande a été déposée en Mairie par une jeune souhaitant préparer le CAP petite enfance.

Le coût à charge de la Commune, déduction faite de l'aide possible, est d'environ 10 000 € sur 2 ans.

Le Conseil décide de ne pas donner suite

Journée Lecourbe : Mme le Maire précise que si le projet est portée par une association la CCBR pourrait donner une subvention et charge Denis BRUSA de voir rapidement avec le Foyer Rural

Aire des gens du voyage : Mme le Maire signale avoir reçu un appel de M. Jacques PELLIS-SARD, Maire de Lons, pour l'implantation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage en remplacement du stand de tir. La Ville de Lons Le Saunier avait acquis un terrain dans cette perspective : un permis de construire en 2011 avait été déposé en ce sens.

Après que soit effectué un tour de table, une grande majorité des conseillers se dégage contre ce projet, 2 sont plutôt favorables et 2 dont l'avis est mitigé

Mme le Maire recevra une délégation d'élus et de techniciens de Lons le mardi 12 mai et sollicitera une entrevue auprès du Préfet avant cette rencontre.

Prochaines séances : 22 mai et 03 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15